

Magazine d'informations municipales
Avril 2016 / N°67



Naturellement

www.ondres.fr

ONDRES



À LA UNE

1^{er} Prix au « Concours des villes fleuries » (p.4)
Sensibiliser aux stationnements très gênants (p.8)
Allées Shopping : c'est signé ! (p.12)
Dossier : le budget communal 2016 (p.13 à 17)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Avril 2016 / N°67

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Concours 2015 des maisons fleuries :
19 participants et d'heureux gagnants !
Ondres conserve son 1^{er} Prix au « Concours départemental des villes et villages fleuris »
L'écogeste : adoptez le sac de courses réutilisable

05. Mairie

Conseil municipal du 29 janvier 2016
Conseil municipal du 4 mars 2016
Cérémonie du 19 mars : souvenir et mémoire
La pose des ossatures en bois de l'école élémentaire a débuté
Les travaux avenue Jean Labastie reportés de deux mois
Sensibiliser aux stationnements très gênants
PCS : les élus visitent les personnes signalées

09. Expression politique

Expression des groupes politiques

10. Jeunesse

Mardi-gras fêté en bonne et due forme à l'école maternelle
250 personnes sont venues célébrer le carnaval sous le thème des « enfants du monde »
Le Conseil des Jeunes avance sur le dossier du city stade
Belle réussite pour la sortie « montagne en famille » !
Vacances d'avril : le sport à l'honneur à la Maison des Jeunes
Centre de loisirs : nature et voyage au programme !
Lancement d'une étude sur les transports scolaires à Ondres

12. Communauté de communes

Découvrez le programme du Festi'Mai !
Allées Shopping : c'est signé !

13. Dossier : le budget communal 2016

Éditorial
La majeure partie des dépenses est consacrée à l'éducation et la jeunesse
La structuration de notre patrimoine et l'avenir de nos jeunes sont nos priorités
Investissements généraux 2016 et investissements 2016 pour les voiries et les réseaux

18. Vie locale

Le CSO a tenu son assemblée générale « Entre danses », de retour le 4 mai
Le Théâtre du Rebond se prépare à la Semaine du théâtre !
L'association AAPPMA organise un concours de pêche le 5 mai
Mireille et Henri Bourel ont déjà parcouru plus de 2000 kilomètres à vélo !
US Larrendart : bons résultats chez les jeunes !
Une nouvelle soirée le 23 avril avec Latin'O Limit
Les dernières nouvelles d'ECLAT
L'ACCA d' Ondres annonce sa prochaine assemblée générale
L'APE-FCPE organise « Danses autour du monde »
FEPO : Le plein d'activités dans toutes les sections !
La Pinhèra de la Laguibe
Réflexions en cours au Conseil des Sages

23. Culture

Retour sur la tenue de « Regards de femmes »
De nouvelles acquisitions à découvrir à la bibliothèque
Le Gascon en partage
Littérature en famille à la bibliothèque !

25. Agenda

Concours photo de la Semaine de la nature : à vos clichés !
L'agenda d'avril à juin 2016
Une kyrielle d'animations pour la Semaine de la nature
Semaine du théâtre : trois pièces au programme !
Les LEJ en concert à Ondres !

27. Infos pratiques

Distribution des sacs poubelle :
une dernière date pour les retardataires
Un nouvel ostéopathe installé à Ondres
Info conso de la CSF : acheter sur Internet

28. Ondres d'hier à aujourd'hui

De l'échangeur aux Allées Shopping



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette :** Sabrina Jary. **Impression :** IBT concept - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

ÉDITORIAL



2016, l'année des premières pierres...

Avec mon équipe, lors du Conseil Municipal du 4 mars dernier, nous avons proposé au vote des conseillers, les détails du Budget Prévisionnel 2016. Au-delà de l'exercice habituel de chaque début d'année, la présentation de ce budget pose les bases d'évolutions importantes de la commune qui nous amènent à nous projeter déjà en 2017 voire en 2018.

2016 sera donc une année décisive pour plusieurs projets qui structureront la commune ; qu'ils soient privés comme le démarrage de la construction des Allées Shopping, ou publics avec la concrétisation du Plan plage et l'amorce d'un cœur de quartier à Dous Maynadyes ou les premiers aménagements de l'Éco-Quartier des Trois Fontaines.

Pour accompagner ces grands projets pourvoyeurs d'emplois, de logements accessibles et de nouveaux lieux destinés à tous les Ondrais, le budget 2016 comprend des investissements conséquents de voirie et d'équipements publics. Mais pour anticiper l'année 2017, nous lançons aussi des études de maîtrise d'œuvre pour réaménager de nouvelles rues, déménager la bibliothèque ou initier le projet de Maison des sports. Enfin, ce budget n'oublie pas la raison d'être d'une commune qui est de rendre aux administrés un service public de proximité. Le dossier de ce magazine, entièrement consacré à ce budget, vous permettra de mieux comprendre ses tenants et ses aboutissants.

« Demain se prépare aujourd'hui », cette formule est particulièrement vraie pour caractériser ce budget 2016, mais à la lecture de la dernière page de ce magazine, vous pourrez constater que le « temps politique » peut être très long parfois. Nous devons nous réjouir d'avoir connu à Ondres des maires qui ont su avoir de la constance dans leur vision du développement économique de la commune.

Dans un édito il n'est pas question de dévoiler tous les sujets du magazine, mais je voudrais aussi mettre en lumière le service Jeunesse qui lors des dernières semaines a brillamment su allier tradition et innovation dans ses actions. San Pansar a trépassé sur le bûcher dans le cadre d'un carnaval qui a connu une très forte affluence. Et la première sortie « Montagne en famille » fut couronnée de succès avec un bus rempli et, cerise sur le gâteau, le soleil qui était aussi de la partie... Les participants étaient unanimes pour demander à ce que cette innovation se transforme en tradition !

Pour ces sujets et tous les autres, je vous souhaite une bonne lecture.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

CONCOURS 2015 DES MAISONS FLEURIES : 19 PARTICIPANTS ET D'HEUREUX GAGNANTS !

Jeudi 17 mars, la salle de musique de l'Espace Capranie accueillait les participants au Concours 2015 des maisons fleuries. Cette année, ce sont 19 familles qui ont participé à cette compétition qui récompense les plus belles maisons et splendides jardins de la commune dans différentes catégories. Après la présentation d'un film rappelant le 1^{er} prix obtenu à nouveau en 2015 par la ville d'Ondres au Concours départemental des villes et villages fleuris, ainsi qu'une rapide présentation du projet zéro phyto (lié à l'interdiction dès le 1^{er} janvier 2017 pour les communes françaises d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts), l'assistance a pu revoir les photos des maisons et jardins participants. Puis est arrivé le moment tant attendu des récompenses ! Pour cette édition 2015, c'est la famille Erdocio qui a remporté le 1^{er} prix des maisons fleuries. Le second, dans cette même catégorie, a été obtenu



par Madame Oyharçabal, puis le troisième par la famille Dauga. Du côté du prix de fleurissement annuel, c'est la famille Lafitte qui l'a emporté, suivie par Monsieur Labandibar et la famille Bachacou. Les prix de l'écoresponsabilité sont, dans le même ordre, revenus à Madame Leroux, la famille Carré, et la famille Corrihons. Enfin, le prix commerce a été attribué au Centre

commercial de la plage. Chacun d'entre eux a été récompensé par un bon d'achat dans une jardinerie. Les participants ont également reçu un diplôme, une photo de leur maison fleurie encadrée ainsi que des agrandissements. La soirée s'est achevée, dans la joie et la bonne humeur, autour d'un buffet avec la promesse de continuer, encore, à embellir sa demeure et la ville ! ■

ONDRES CONSERVE SON 1ER PRIX AU « CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS »



La remise des prix de fleurissement des communes, dans le cadre du « Concours départemental 2015 des villes et villages fleuris » s'est tenue à Mont-de-Marsan, le vendredi 22 janvier dernier. Représentée par Alain Caliot, Délégué aux réseaux, espaces publics et patrimoine naturel, ainsi que par des agents des services techniques et espaces verts, Ondres a conservé son premier prix audit concours dans la catégorie des communes de

1000 à 5000 habitants. Une récompense gratifiante, fruit du respect du patrimoine végétal local, d'une gestion raisonnée des zones fleuries et arborées et des choix judicieux de plantations réalisés par l'équipe municipale dédiée aux espaces verts. Les autres communes ayant obtenu le 1^{er} Prix dans la même catégorie sont : Vieux-Boucau, Ondres, Linxe, Labouheyre, Sarbazan, Saint-Vincent-de-Paul et Pontonx-sur-l'Adour. ■



L'ÉCOGESTE : ADOPTEZ LE SAC DE COURSES RÉUTILISABLE

Voici un tout nouveau rendez-vous de votre bulletin municipal que vous retrouverez désormais dans chaque numéro : l'écogeste. Pour ce premier opus, nous vous proposons d'adopter un écogeste pratique et nécessaire : l'usage de sacs de courses réutilisables ! Bientôt, il ne faudra plus les oublier dans son placard, car les sacs en plastique à

usage unique seront interdits à partir du 1^{er} juillet 2016. À noter aussi qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, ce seront également les sacs et emballages en plastiques jetables, comme ceux fournis pour emballer fruits, légumes, fromages, etc. qui seront interdits. Alors, gardez toujours un sac pliable et réutilisable dans votre voiture, sac à main, au bureau... ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Convention de financement avec Habitat Sud Atlantique pour la construction de 24 logements sociaux au sein des « JARDINS d'HESTIA »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de financement avec HSA et la Communauté de Communes du Seignanx, pour la construction de 24 logements sociaux, au sein du programme immobilier « LES JARDINS D'HESTIA »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Dans le cadre du programme immobilier nommé « LES JARDINS d'HESTIA », composé de 81 logements, porté par la SAGEC, et situé sur le site des actuels ateliers municipaux, le bailleur social HSA a prévu la réalisation d'un bâtiment de 24 logements locatifs sociaux qui se répartissent en 9 T2, 10 T3, et 5 T4.

Par leur vote unanime, les élus du Conseil Municipal ont décidé de souscrire une convention partenariale entre la Communauté de Communes du Seignanx, la Commune et HSA pour définir les enga-

gements réciproques de chaque partie. Suivant les termes de cette convention la Communauté de Communes finance chaque logement à hauteur de 3000 €, soit 72 000 € au total.

La commune d'Ondres s'engage à appuyer les demandes d'HSA auprès des partenaires financiers publics ou privés. De plus, la commune mettra tout en œuvre pour aider HSA dans la recherche de candidats.

En contrepartie, le Maire ou son représentant sera membre de droit de la Commission d'attribution avec voix délibérative prépondérante et l'attribution de 5 des 24 logements lui sera totalement réservée.

2 Intégration des voies et espaces communs des Embruns dans le domaine communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'intégration des voies, réseaux et espaces communs du lotissement Les Embruns dans le domaine privé communal,

DÉCIDE d'acquérir les parcelles cadastrées section AY n° 227, AY n° 235,

AY n° 228, AY n° 233, AY n° 229 d'une contenance totale de 14 244 m² pour la somme totale d'un euro.

Le quartier des Embruns est né de la volonté des élus majoritaires qui se sont succédé entre 2001 et 2015. Depuis une petite année, ce quartier accueille des foyers principalement originaires d'Ondres et du Seignanx. Les uns et les autres ont pu trouver un logement à prix accessible correspondant à leur projet de vie.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour que le COL puisse proposer de tels tarifs à la vente ou à la location. Il faut avant tout que le propriétaire du terrain comprenne la dimension sociale du programme en acceptant de vendre le terrain à un prix compatible avec le projet. Il faut aussi que la Communauté de Communes finance une partie des investissements (3000 € par logement). La commune quant à elle assume quelques investissements et prend en charge la gestion des voiries et des espaces publics du quartier. C'est cette dernière décision concernant ce quartier que viennent de prendre les élus Ondrais. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Étude hydraulique sur le territoire de la commune : demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

SOLLICITE dans le cadre de ce projet, le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50% du montant HT des études de zonage pluvial).

La gestion des eaux pluviales a toujours été une problématique majeure à Ondres. En effet, le sud-est de la commune est constitué de terres argileuses qui n'absorbent pas les eaux de pluie. Dès lors, ces eaux ruissellent dans les petits cours d'eau comme le Cornecul ou la Palibe qui alimentent les lacs et le canal de l'Anguilère situés dans le bas de la commune. Ces cours d'eau ont parfois débordé du fait de fortes pluies d'orage.

Par ailleurs le bas de la commune, sableux, a été façonné par l'ancien lit de l'Adour qui remontait jusqu'à Vieux Boucau. Dans ces espaces, la problématique hydraulique est différente. Ici le risque d'inondation est lié aux remontées de nappes phréatiques lors des longues périodes de pluies, comme en 2013 et 2014. L'étude commandée par la commune et qui sera subventionnée par l'Agence

Adour Garonne, vise à mieux comprendre ces phénomènes hydrauliques et donc à définir des zonages en fonction du risque encouru. En fonction de la carte ainsi dessinée, des décisions plus pertinentes pourront être prises en matière d'urbanisme et d'implantation d'équipements publics.

2 Cœur de quartier touristique : approbation de la première tranche de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions (F. LESCA, V. BRANGER, R. LAHARIE, JC BISONNE) et 2 voix contre (J SAUBES, D. LAPIERRE) :

APPROUVE le dossier PRO DCE établi par le cabinet ARTESITE, concernant l'aménagement de la première tranche du cœur de quartier touristique (aménagement partiel du chemin de la Montagne, réseau pluvial, parkings, espaces paysagers) et ce pour un montant prévisionnel de 423 698.70 € HT soit 508 438.44 € TTC.

Le projet d'aménagement du cœur de quartier touristique autour de la salle Dous Maynadyes imaginé en 2011 avait été mis en sommeil car celui de la résidence de tourisme n'avait pas abouti. Or

en décembre 2015, dans ce secteur, la commune a cédé un terrain à la SARL Dauga Frères afin qu'elle réalise un nouvel hébergement touristique Éco Responsable avec une centaine de chalets. Cette recette va permettre à la commune de réaliser une tranche de travaux importante du plan plage et de démarrer les premiers aménagements de ce cœur de quartier touristique. Cette première partie sera consacrée à la voirie, aux déplacements doux et aux stationnements en fond d'impasse.

Ces aménagements seront complétés par un boulodrome et en septembre, par une aire multi-sports destinée aux adolescents. À terme, ce cœur de quartier pensé autour de la salle Dous Maynadyes proposera des espaces d'échanges, de rencontres pour tous les Ondrais quel que soit leur âge ou leur centre d'intérêt. La salle conservera sa destination actuelle pour les associations et les fêtes familiales des Ondrais. Autour seront développés des espaces de jeux et de rencontres multigénérationnelles. Le cœur de quartier accueillera aussi des locaux en ossature bois destinés à des commerces saisonniers. Enfin un espace « Jeunes » complétera l'aménagement du lieu. ■



CÉRÉMONIE DU 19 MARS : SOUVENIR ET MÉMOIRE



Samedi 19 mars dernier, la municipalité et les membres des anciens combattants de la commune (FNACA) commémoraient la date du 19 mars 1962, date qui signait cette année-là le cessez-le-feu en Algérie, au lendemain des Accords d'Évian. La cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement a débuté, tout d'abord, par une messe célébrée à 10h30 à l'église Saint-Pierre d'Ondres. Puis elle s'est poursuivie au monument à 11h15 pour se finir autour d'un repas. Un moment de partage et de souvenir, important pour ceux qui ont connu les affres de la guerre et pour que les générations suivantes n'oublient pas. ■

LA POSE DES OSSATURES EN BOIS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A DÉBUTÉ

Comme prévu, depuis leur démarrage durant les dernières vacances de Toussaint, les travaux d'extension de l'école élémentaire d'Ondres avancent bien. Après la réalisation du coulage des fondations, puis la pose de longrines préfabriquées en atelier et enfin le coulage de la dalle, depuis le

14 mars dernier la pose des ossatures en bois a débuté... Et l'extension de l'école élémentaire prend rapidement forme ! Pour rappel, les travaux se poursuivront encore jusqu'au mois de juin 2016 et l'école élémentaire d'Ondres ainsi agrandie ouvrira ses portes pour la rentrée scolaire 2016. ■



EN IMAGES : COMME UN CHANGEMENT AU CHÂTEAU D'EAU !



Vous l'avez certainement remarqué et nous vous en parlions également dans le précédent bulletin municipal paru en février... Le château d'eau d'Ondres n'a désormais plus son antenne ! Cette dernière a été ôtée le 15 février dernier. Une intervention impressionnante, réalisée par étapes, qui change désormais le panorama visuel de la ville. Retour en images ! ■

LES TRAVAUX AVENUE JEAN LABASTIE REPORTÉS DE DEUX MOIS

Les travaux initialement prévus avenue Jean Labastie pour un démarrage mi-février sont reportés d'environ deux mois. Pour rappel, il s'agira d'embellir les artères et de travailler sur l'acheminement des eaux pluviales, usées et potables. Ces travaux sont finalement reportés

d'environ deux mois. Ce délai est dû à l'intervention de l'association à vocation écologique SEPANSO qui a été sollicitée par des élus d'opposition. Cette association s'interroge sur la nécessité pour le SYDEC d'obtenir une autorisation des services de l'État pour réaliser

une déviation provisoire dans une parcelle de forêt classée en Espace Boisé Classé. Dans l'attente de la réponse des services de l'État, le début des travaux est suspendu. Les riverains seront prévenus du démarrage lorsque la date sera arrêtée. ■

SENSIBILISER AUX STATIONNEMENTS TRÈS GÊNANTS



Lancée sous le slogan « Respecter le code de la route, c'est respecter les autres et éviter le danger ! », la commune d'Ondres et la Police municipale mettent en place du lundi 18 avril au lundi 9 mai 2016 une campagne de sensibilisation des automobilistes au respect du code de la route et de prévention des stationnements très gênants à l'échelle de la commune. Durant ces trois semaines,

des messages seront diffusés afin de faire prendre conscience à chacun qu'un stationnement très gênant peut s'avérer très dangereux et, que depuis le 5 juillet 2015, ce comportement est sanctionné à l'échelle du territoire (Décret national n°2015-808) par une amende pour stationnement très gênant de 135 € (contre 35 € auparavant). Pour rappel, cette contravention forfaitaire sanctionne les automobilistes qui entraveraient la circulation des piétons ou des moyens de déplacements doux (vélos, skateboard...) en se garant sur leurs espaces réservés. Pour rappel, est considéré comme « très

gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : dans une voie de bus, un emplacement réservé aux personnes handicapées et au transport de fonds, sur les passages piétons, les voies vertes et pistes cyclables, à proximité de signaux lumineux de circulation ou de panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation, près de bouches d'incendie et sur les trottoirs à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs. Pensez aux autres, ne stationnez pas en dehors des zones autorisées. ■

Deux questions à Jérôme Ducourtioux, portraitiste/dessinateur auteur du dessin de la campagne

Les stationnements très gênants sont-ils une problématique quotidienne ?

À Ondres, comme ailleurs, il s'agit d'un problème récurrent : devant l'école élémentaire, le jour du marché. Stationner sur des zones non-autorisées représente un danger. C'est aussi un problème rencontré par les personnes en fauteuil roulant. Il faut respecter les règles et penser aux autres.

Ce dessin qui illustre la campagne vous a été demandé par la municipalité. Comment avez-vous reçu cette demande et quel regard portez-vous sur ladite campagne ?

J'étais très heureux. Quant à son usage dans le cadre de la campagne, mon fils -qui veut être policier- est fier de moi ! Je trouve l'initiative très intéressante et importante. Le fait que ce soit un dessin pourra aussi capter l'attention des plus jeunes... qui sont de bons redresseurs de tort. ■

PCS : LES ÉLUS VISITENT LES PERSONNES SIGNALÉES

Dans le cadre de la réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde d'Ondres (organisant les opérations en cas de catastrophes touchant la ville), communément appelé PCS, tous les élus du Conseil Municipal sont partis durant le mois de mars à la rencontre des personnes vulnérables et isolées d'ores et déjà recensées. Ces visites sont nées d'une volonté de rencontrer individuellement chaque personne et de mesurer l'aide nécessaire. En fonction de chacune des sept zones de la ville, chacun des groupes de référents a effectué une tournée qui lui a permis d'en présenter les membres, d'exposer les objectifs, les moyens et le fonctionnement du PCS, d'écouter les besoins de chacun et de rassurer les éventuelles inquiétudes. Pour chaque élu, ces rencontres ont été de beaux moments d'échanges, utiles à tous. Ils tiennent à remercier toutes les personnes rencontrées pour l'accueil qui leur a été réservé. Ces visites seront



dorénavant annuelles. Pour rappel, vous pouvez vous inscrire pour faire partie de la réserve civile de sécurité (afin d'aider en cas de sinistres à l'application des

consignes de sécurité) ou signaler une personne vulnérable en vous rendant en accueil Mairie, ou bien en contactant le service action sociale au 05 59 45 30 06. ■

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

DEUX ANS, DÉJÀ

Déjà deux ans que les Ondrais nous ont confié la gestion de la commune. Grâce aux différentes publications de campagne ainsi qu'aux nombreuses rencontres avec la population, les Ondrais avaient pu faire un choix en conscience. D'autant plus que le programme que nous avions présenté était en étroite relation avec celui proposé par l'actuelle majorité communautaire.

Un coup d'œil dans le rétroviseur, peut permettre à chacun de constater le chemin parcouru et voir que les projets réalisés ou en cours avaient été promis. Le rythme de réalisation du programme est même soutenu. D'autant plus que ces derniers se font sans augmenter les impôts locaux. Les projets et réalisations parlent d'eux-mêmes.

Deux ans au service du quotidien

Du côté de la jeunesse, l'extension de l'école élémentaire en cours, les T.A.P. sont cités en exemple. La fréquentation du Pédibus a, quant à elle, été multipliée par 3. En ce qui concerne la voirie, grâce

à d'importants efforts budgétaires, elle aussi est en pleine mutation. À chaque rénovation, nous en profitons pour développer et sécuriser les déplacements doux sans oublier d'embellir les lieux.

Deux ans de dialogue

Dans la continuité des échanges noués pendant la campagne municipale, nous avons multiplié les rencontres avec la population. Nous avons créé le Conseil des Sages et celui des Jeunes ; ils ont déjà rendu leurs premiers travaux. La journée d'accueil du quartier des Embruns a connu un vif succès et toujours pour favoriser le lien entre Ondrais, nous avons également initié en décembre dernier une rencontre autour du Sapin de Noël écoresponsable. D'autres moments de rencontre suivront...

Deux ans à préparer l'avenir

Pour favoriser l'accès au logement, nous avons réalisé le quartier des Embruns. Dans la continuité, les travaux d'aménagement de l'Éco-Quartier des 3 Fontaines

pourraient commencer en fin d'année. Pour la création d'emplois, nous avons installé six entreprises à l'Arriou. La zone de Labranère est en cours d'aménagement et plusieurs artisans souhaitent s'y installer. Et, bien sûr, le chantier des Allées Shopping va pouvoir démarrer avant l'été. Côté tourisme, la création d'un PRL sur un terrain communal, nous permet d'avancer le réaménagement de la plage et d'initier de nouveaux espaces publics autour de Dous Maynadyes, lieux qui profiteront à tous les Ondrais.

Deux ans d'énergie dépensée par les élus de la majorité. Deux ans loin des polémiques stériles, des attaques personnelles et des propos mensongers. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

LE POUVOIR SOCIALISTE ET LA CULTURE DE L'EXCLUSION

Face aux tentatives chaotiques et pitoyables de nos gouvernants pour instaurer une déchéance de nationalité, on ne peut que s'inquiéter de la solution préconisée et de son efficacité.

Les sociologues s'accordent à dire qu'une société qui n'a d'autre solution que d'exclure ceux qui lui posent problème est une société en échec.

A quand le retour de nos bons vieux bagnes à l'autre bout du monde ? Jusqu'où oseront-ils aller ? L'obsession

sécuritaire peut-elle tout justifier ?

Dans ce contexte de gesticulation et toute proportion gardée, les élus majoritaires ondras, chantres de la démocratie participative ne souhaitent pas être en reste dans le domaine de l'exclusion :

- mise à l'écart de certains membres du personnel communal
- services écartés du traitement de certains dossiers dits sensibles
- mise à l'écart d'une conseillère communautaire

- exclusion des élus de notre groupe de certains dossiers, de certaines réunions, de certains bâtiments communaux.

En fait, tout ceci n'est que la concrétisation d'une volonté farouche d'éliminer toute source de contestation et de remise en cause des décisions prises au nom des Ondrais et de concentrer ainsi dans les mains d'un clan, l'avenir de notre commune. ■

D. Lapierre - J. Saubes

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

HALTE À LA DÉMAGOGIE !

La majorité au sein du conseil municipal, n'octroient en rien le monopole de la solidarité. Le texte du dernier bulletin municipal est moralisateur, simpliste et dangereux, il crée la division.

Sous couvert de solidarité, vous opposez « les riches et les moins riches », « les petits locataires et les grands propriétaires », « les entreprises et les particuliers ». Il n'y a que des ondras vivant ensemble qui, par leurs activités, leurs différences,

créent de la richesse et ont des besoins. La fiscalité locale n'est plus solidaire. Elle est un moyen de financement pour palier la mauvaise gestion et les ambitions démesurées de votre politique. Sous prétexte de solidarité vous nous imposez une TEOM !

« Solidarité et développement économique » : la création d'un grand centre commercial sous couvert d'hypothétiques créations d'emplois, augmentera

les nuisances, nécessitera plus d'infrastructures publiques, fragilisera d'avantages les petits commerces au bénéfice de la grande distribution.

Loi d'une opposition systématique, notre rôle est d'apporter des correctifs, de révéler les inconvénients et dangers probables des idées, c'est le rôle normal de l'opposition, c'est la démocratie ! ■

*F. Lesca / J-C. Bisone / V. Brange
S. Raphanel / R. Laharie*

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

MARDI-GRAS FÊTÉ EN BONNE ET DUE FORME À L'ÉCOLE MATERNELLE

Ce mercredi 10 février au matin, la pluie n'a pas laissé les enfants de l'école maternelle profiter du carnaval dans la cour de récréation. N'en déplaise à la météo capricieuse, les enfants n'ont pour autant pas eu la fête gâchée ! Ce sont dans les classes et dans la salle polyvalente de l'école que les enseignants et les enfants se sont repliés pour participer à différents ateliers, mais aussi danser et jouer ensemble. De classes en classes,

ils ont pu dessiner ou encore écouter des histoires puis, la fête a battu son plein dans la grande salle où toutes les sections ont été réunies dans une sorte de « boum ». Les « Reines des neiges » et « Spiderman » étaient légion à courir dans tous les sens, au milieu des mythiques déguisements de pompier, sorcière, Blanche-Neige ou encore Batman. Une matinée qui leur laissera assurément de jolis souvenirs ! ■



250 PERSONNES SONT VENUES CÉLÉBRER LE CARNAVAL SOUS LE THÈME DES « ENFANTS DU MONDE »



Samedi 12 mars, même le soleil était de la partie pour fêter comme il se doit le carnaval des enfants d'Ondres ! Ce dernier -organisé par le Centre de loisirs de la ville en partenariat avec la FCPE et avec la collaboration de nombreuses associations locales- s'est en effet déroulé avec une météo qui faisait oublier les longues semaines de pluie. Comme le temps, les enfants étaient en joie, pleins de couleurs, tout sourire et vêtus de déguisements plus inspirés les uns que les autres. Ils ont été nombreux, enfants et parents, -quelque 250 personnes- à faire le déplacement, tout d'abord pour déjeuner ensemble à midi autour d'un pique-nique participatif. Les enfants ont ensuite pu dépenser toute leur énergie dans un château gonflable

installé pour l'occasion, mais aussi participer aux différents ateliers mis en place. Celui dédié au maquillage de fête a eu, sans surprise, un franc succès et ce sont des visages enfantins colorés et ravis qui, rapidement, parsemaient la salle Dous Maynadyes et son parc. Les enfants ont aussi pu découvrir de nombreux et beaux jouets en bois, s'essayer aux échasses ou encore au tir à l'arc (avec des ventouses en lieu et place des flèches). Le stand de gaufres n'a pas, non plus, désemploi ravissant au passage les gourmands qui ont aussi profité du goûter proposé juste avant la sentence du bûcher infligée à San Pansar. Une belle après-midi qui laissera de beaux souvenirs à tous. Vivement l'année prochaine ! ■

LE CONSEIL DES JEUNES AVANCE SUR LE DOSSIER DU CITY STADE

Les membres du Conseil des Jeunes ont présenté, vendredi 18 mars dernier, leurs recherches et avancées sur le dossier du futur city stade de la ville, premier projet à leur avoir été confié. C'est dans la salle du Conseil Municipal que s'est tenue la réunion durant laquelle, Téó, Romane et Lucie -accompagnés de leurs camarades- ont pu présenter à Éric Guilloteau, Marie-Hélène Dibon (1^{re} Adjointe) et Frédéric Lucbernet (Directeur du service Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport), leurs préconisations relatives au projet. Ces derniers sont allés, pour travailler à ce dossier, visiter de nombreux équipements dans les communes voisines. Suite à cette étude de terrain, le Conseil a émis des avis sur les infrastructures visitées, ainsi que des premiers choix et préconisations.



Ils ont ainsi proposé, lors du Conseil, d'orienter le choix vers une surface synthétique, pour un city stade intégrant des panneaux de basket, des cages de football mais aussi des jeux d'enfants et du

meublier urbain (bancs...). Leur travail, leur engagement et leur présentation lors de ce Conseil ont été salués par Monsieur le Maire. Le dossier poursuit ainsi son cours sous les meilleurs auspices. ■

BELLE RÉUSSITE POUR LA SORTIE « MONTAGNE EN FAMILLE » !

Le dimanche 20 mars, elles étaient nombreuses les familles à partir en direction de la station de ski de Gourette à l'occasion de la journée « montagne en famille » organisée par la Direction Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport de la commune. Un bus complet a ainsi pris le départ avec à son bord, enfants, parents, grands-parents... pour cette journée qui se voulait justement un temps de rencontre, de détente, intergénérationnel et au-delà même des cellules familiales. Une belle occasion de rencontrer des on-drais pour une journée en forme de belle réussite ! Rencontre, bonne humeur,



échange, sport, convivialité (et même neige et soleil !) ont été au rendez-vous de ce premier opus qui a assurément été un succès ! À peine la journée achevée, certains participants demandaient quand

se tiendrait la prochaine. Nous vous tiendrons prochainement au courant de la prochaine édition de ces sorties et excursions placées sous le signe de la rencontre et du partage. ■

VACANCES D'AVRIL : LE SPORT À L'HONNEUR À LA MAISON DES JEUNES

Après une première semaine de vacances en camping, avec un voyage organisé à Biscarrosse où les adolescents de la Maison des Jeunes d'Ondres ont pu faire de l'accrobranche, visiter la dune du Pilat et rencontrer leurs homologues

de l'Espace Jeunes de la ville ; ces derniers ont aussi une belle programmation pour la seconde semaine des vacances de printemps ! En effet, la Maison des Jeunes leur propose une sortie paintball au Banzai Paintball de Saint-Laurent de

Gosse, une activité rafting à Itxassou et de nombreux jeux sportifs entre les Espaces Jeunes du secteur. Les inscriptions sont ouvertes le vendredi 15 et le lundi 18 avril. Soyez au rendez-vous de ces vacances sous le signe du sport ! ■



CENTRE DE LOISIRS : NATURE ET VOYAGE AU PROGRAMME !

Les vacances d'avril sont déjà là et avec elles un joli programme au sein du Centre de loisirs de la ville ! Cette année, Pâques étant déjà un peu loin, c'est autour des thématiques de la nature et du voyage que s'organisent les activités proposées aux plus jeunes. Au programme avec les plus petits, une activité à mi-chemin entre la nature et le voyage, puisqu'ils vont découvrir le conte « Le loup qui découvrait le pays des contes ». Les 5-7 ans, eux, feront un véritable plongeon historique, un voyage dans le temps, avec une présentation rapide des

différents styles artistiques de la Préhistoire à nos jours. Pour les plus grands, le voyage est aussi à l'honneur... Celui des papilles, tout d'abord, la première semaine avec l'activité « Top Chef ». Ces derniers auront à préparer, élaborer (et déguster bien entendu !) un menu digne des grands cuisiniers ! La seconde semaine sera quant à elle plutôt nature, avec une course d'orientation à Tarnos et dans la forêt de la Pignada à Anglet, un rallye photos à Ondres et un jeu de piste à Biarritz. De belles vacances en perspective ! ■

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES À ONDRES

Faisant écho aux volontés municipales de proposer les services de transports scolaires les mieux adaptés aux usages des administrés, la Direction Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport a lancé fin mars une étude à l'attention de tous les parents d'enfants scolarisés à Ondres.

Cette enquête est à remplir via le formulaire papier qui a été envoyé à ces derniers ou bien en ligne à l'adresse <https://fr.surveymonkey.com/r/ETUDE-TRANSPORTS-SCOLAIRES-ONDRES>. Elle interroge les pratiques de chacun en matière d'utilisation des transports

fournis par la ville (bus, Pédibus), sur les raisons de vos habitudes et sur vos attentes. Les résultats ainsi obtenus permettront d'affiner et adapter les choix futurs en matière de transports scolaires à Ondres, ce afin de répondre aux besoins du plus grand nombre. ■



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DU FESTI'MAI !

Le Festi'Mai approche à grands pas ! En effet, c'est le 6 mai prochain que débiteront les festivités et ce jusqu'au 28 du même mois. Organisé par la Communauté de Communes du Seignanx, il proposera comme chaque année toute une kyrielle de spectacles variés, le tout à des tarifs accessibles et avec gratuité jusqu'à l'âge de 11 ans (sous réserve de réservation et d'un retrait d'un billet gratuit au guichet de la Communauté de Communes). Toutes les villes du Seignanx recevront un spectacle, de Saint-Barthélemy à Ondres, en passant par Saint-André et Saint-Martin de Seignanx, Biaudos, Saint-Laurent

de Gosse, Tarnos et Biarrotte. Au programme de cette nouvelle édition ? Quelque neuf spectacles autour de nombreux arts : le théâtre bien sûr, mais aussi la chanson humoristique et le cirque. Le jeune public sera aussi à la fête avec le spectacle « Cengrillon pas comme les autres ».

Les réservations pour tous les spectacles se font à la Communauté de Communes du Seignanx mais aussi sur www.ticketmaster.fr, www.francebillet.fr, www.carrefour.fr et www.fnac.com. La billetterie pourra aussi se faire sur place, une heure avant chaque spectacle, chèques et espèces uniquement. ■

DATES, HORAIRES, LIEUX ET GRILLE TARIFAIRE

SPECTACLE	GENRE	CALENDRIER	HORAIRE	VILLAGE	SITE	TARIFS
Fabrice Luchini et moi	Théâtre	ven. 06/05	20h30	St-André-de-Seignanx	Salle Mosaïque	13 € / 8 €
Frédéric Fromet / Chansons vaches	Chanson humour	sam. 07/05	21 h 15	St-Martin-de-Seignanx	Mur à gauche	13 € / 8 €
Au-dessus de la méléée	Théâtre	ven. 13/05	20h30	Biarrotte	Salle polyvalente	8 € / 5 €
Une vie sur mesure	Théâtre	sam. 14/05	21 h 15	Biaudos	Mur à gauche	8 € / 5 €
Garnier contre Sentou	Humour	ven. 20/05	20h30	Ondres	Espace Capranie	13 € / 8 €
Dirk et Fien "Sol bémoï"	Cirque	sam. 21/05	21 h 15	St-Laurent-de-Gosse	Mur à gauche	8 € / 5 €
Blond and Blond and Blond	Chanson humour	ven. 27/05	20h30	Tarnos	Salle Maurice Thorez	13 € / 8 €
Femmes de fermes	Théâtre	sam. 28/05	21 h 15	St-Barthélemy	Église	8 € / 5 €
Cengrillon pas comme les autres	Jeune public	sam. 14/05		Biarrotte	Salle polyvalente	Gratuit

ALLÉES SHOPPING : C'EST SIGNÉ !



Le 22 février dernier, Massad Matar (PDG du groupe SODEC) signait l'acte d'achat du terrain sur lequel il projette de construire les Allées Shopping. Henri Emmanuelli (Président du syndicat mixte

propriétaire du terrain) étant empêché, c'est Eric Guilloteau (Président de la Communauté de Communes du Seignanx) qui a signé à sa place.

Ce 22 février 2016, la presse s'était déplacée en nombre pour immortaliser la signature. Il faut dire que le montant du chèque (4,8 millions) était conséquent, mais surtout que la signature était attendue depuis 5 ans... En effet, la promesse de vente a été signée en 2011 et depuis, le groupe SODEC a œuvré pour obtenir toutes les autorisations nécessaires pour réaliser le projet. Autorisations d'urbanisme, environnementale, commerciales (départementales puis nationales), juridique et administrative... 5 ans cela peut paraître long pour obtenir le droit de démarrer le chantier d'un centre commercial. Mais cela est finalement rapide si l'on compare au voisin bayonnais qui a mis le premier coup de pioche sur le terrain d'Ametzondo quinze ans après avoir annoncé l'ouverture de son magasin. Il faut aussi mettre le projet en perspec-

tive, le seul chantier occupera pendant deux ans plus de 600 salariés (en équivalent temps plein). En rythme de croisière, le pôle commercial fournira un emploi à plus de 1 500 salariés. Il accueillera près de 9 millions de visiteurs par an. Sous un même toit (ce qui en fait son principal atout), l'on trouvera, un hypermarché (Auchan), 15 magasins de moyenne surface comme Intersport, 120 boutiques et une dizaine de lieux de restauration. Pour en faire une destination à part entière, le pôle hébergera aussi plusieurs activités de loisir sportif, comme la première véritable vague artificielle de surf en France. Une étape fondatrice a été franchie, mais la route vers l'inauguration est encore longue. Le chantier démarrera avant l'été ; s'il se déroule sans encombre, il devrait durer deux ans. Ainsi l'ouverture des Allées Shopping pourrait s'effectuer avant la fin de l'année 2018. Et les habitants du sud des Landes auront enfin à leur porte une offre commerciale leur évitant de longs et lents déplacements... ■



DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL 2016

ÉDITORIAL

Mise en place de projets structurants et maîtrise des dépenses



Dans une conjoncture nationale assez défavorable, où la baisse des dotations de l'État ne cesse de compresser les budgets des communes, nous avons la chance d'habiter

un territoire attractif, le Seignanx. Là où d'autres territoires cherchent à attirer un médecin, un commerce, des élèves et des familles pour sauver une école... dans nos communes du Seignanx, nous parlons de développement économique et de croissance démographique. Ce développement augmente mécaniquement nos recettes fiscales et vient donc contrebalancer la baisse des dotations de l'État. Bien sûr, la maîtrise des dépenses notamment de fonctionnement, est et restera notre ligne de conduite. Comme tout foyer qui gère son budget, nous sommes attentifs à chaque euro qui sort du porte-monnaie. Toute la pro-

blématique est d'imaginer de nouvelles recettes mais sans hausse de l'impôt local. Le budget 2016, sera marqué par divers chantiers importants publics ou privés, structurant la commune. Notre devoir d'élus est d'accompagner ces projets par de l'assainissement, la construction d'équipements publics mais aussi la réalisation de voiries pour améliorer le service rendu aux Ondrais. Ces travaux de voirie s'inscrivent dans un schéma directeur de déplacements où les cheminements doux prendront une part importante dans l'avenir.

Le développement économique qui générera des emplois, viendra pérenniser dans un futur très proche une partie des ressources de notre cité et ainsi faciliter l'équilibre de nos futurs budgets.

Ainsi dans l'impasse de la Montagne, nous allons initier le réaménagement de secteur destiné autant aux Ondrais qu'aux touristes. Il aura pour centre la salle Dous Maynadyes et, du plus jeune au plus âgé, chaque Ondrais y trouvera son compte. Le plus gros investissement

de l'année se trouve rue Jean Labastie où le Sydec réalisera des travaux sur les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement. L'enjeu écologique est majeur. Dans les principaux dossiers de voirie de 2016 on trouve aussi le chemin de Sainte Claire. Avec quelques travaux de voirie et trottoirs du centre-ville et la remise aux normes de certains éclairages publics, nous compléterons le tour d'horizon de ces chantiers. Enfin, la suite du Plan plage débutera à l'automne avec l'aménagement du haut de dune. Le poste de secours et les échoppes destinées aux commerces saisonniers en seront les parties les plus visibles.

Et enfin, sont prévues des études pour le réaménagement des chemins de Lahiton, du Guit et des Bambous, l'aménagement de la bibliothèque ainsi qu'une étude diagnostic du réseau des eaux pluviales. ■

*Jean-Michel MABILLET
Adjoint aux finances
et au développement économique*

Vous trouverez dans les pages suivantes, tout d'abord un point sur la répartition de la masse salariale par service communal. Ensuite vous

pourrez comprendre comment se décompose la totalité des dépenses (fonctionnement et investissement). Et pour finir, vous découvrirez une ana-

lyse par secteurs technique et géographique de tous les investissements de la commune. ■



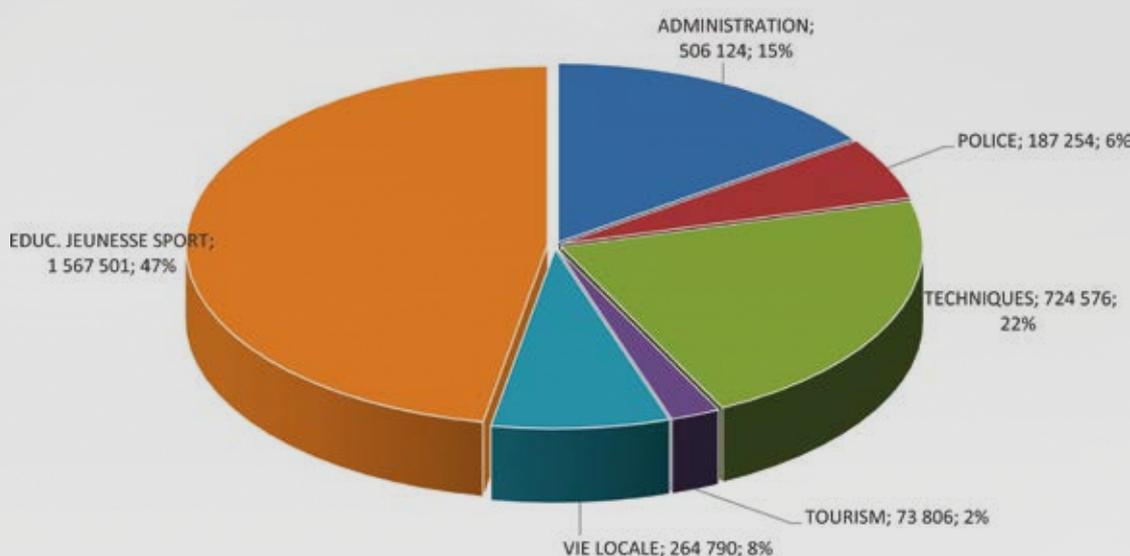
Montant total du budget de fonctionnement : 5 732 000 €

Montant total du budget d'investissement : 6 925 482 €

Pour la septième année consécutive le budget est prévu sans augmentation des Taxes d'Habitation et Foncière

LA MAJEURE PARTIE DES DÉPENSES EST CONSACRÉE À L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

MASSE SALARIALE



Les personnels communaux sont les relais sur le terrain des volontés des élus et contributeur, à chaque niveau, à la mise en œuvre des décisions et projets municipaux. Ainsi, pour ce nouveau dossier dédié au budget 2016 de la commune, nous avons fait le choix de vous présenter la répartition budgétaire de la masse salariale à l'échelle de la Mairie. Comme vous le verrez, cette répartition et l'ordre des priorités font écho aux budgets de fonctionnement et d'investissement par postes budgétaires présentés dans la

page ci-contre. L'éducation, la jeunesse et les services techniques sont en tête des dépenses. Ainsi, au sein de la Mairie d'Ondres, 47 % des dépenses en salaires sont consacrés à la Direction Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport afin d'avoir le personnel nécessaire pour offrir aux plus jeunes l'éducation et les loisirs qu'ils méritent. Ensuite, 22 % sont alloués aux services techniques, espaces verts, à la voirie et l'entretien du patrimoine communal afin que le service puisse travailler à la préservation

de l'identité et l'histoire de la ville, tout en promouvant le bien-vivre à Ondres. 15 % sont ensuite destinés aux services administratifs et à la communication. 8 % correspondent à la part de budget dédiée aux salariés du service vie locale et associations qui œuvrent pour une vie quotidienne riche et variée sur la commune. Enfin, la Police municipale et la sécurité civile représentent 6 % de la masse salariale tandis que le personnel dédié au tourisme et la surveillance des plages représente 2 %. ■



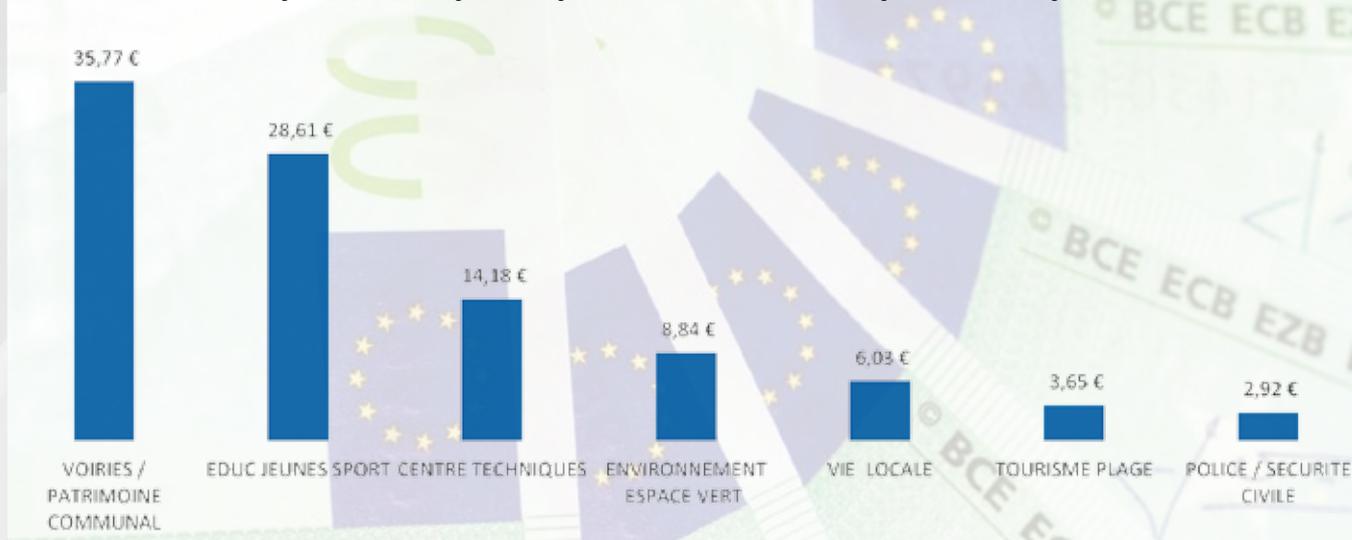
LA STRUCTURATION DE NOTRE PATRIMOINE ET L'AVENIR DE NOS JEUNES SONT NOS PRIORITÉS

Lorsque l'on transfère sur un billet de 100 euros chacun des postes d'investissement et fonctionnement 2016 de la commune, les priorités apparaissent clairement : l'heure est à la structuration de notre patrimoine local et à la préparation de l'avenir de nos jeunes. Ainsi, le premier poste de dépenses (30 %) du budget de fonctionnement et d'investissement confondus est consacré à des travaux structurant pour notre commune. Cette part importante de valorisation de notre patrimoine comprend de la voirie, de

l'assainissement, du traitement des eaux pluviales et des équipements publics. En seconde position (24 %), le poste de budget éducation et jeunesse reste une priorité. Arrive en 3^e position (14 %), la création des nouveaux ateliers municipaux. En 4^e place l'environnement représente 9 %, et dans ce registre, des efforts ont été et seront encore réalisés pour l'embellissement de la commune. D'ailleurs, en 2015 comme en 2014, un 1^{er} Prix au Concours départemental des villages fleuris est venu récompenser le travail de

notre service espaces verts. Du côté du poste animation et associations (6%), la dotation principale revient aux associations ondraises, maillon important de la vie locale et du bien-vivre à Ondres, qui assurent le lien et la cohésion sociale de la commune. 4 % du budget sont ensuite alloués au poste tourisme et plage, avec notamment l'acquisition de nouveaux matériels pour la surveillance de la plage. Enfin, les postes sécurité civile et police (3 %) complètent ce tour d'horizon des dépenses de la commune. ■

Pour 100 € dépensés, 36 € pour le patrimoine communal, plus de 29 € pour l'éducation



INVESTISSEMENTS GÉNÉRAUX 2016

Patrimoine communal, éducation et voirie sont les trois principales destinations des investissements 2016.

90 000 € / 3 %



ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

- Création d'un point tri à Sainte Claire
- Une campagne d'embellissement de commune
- Mise en place de jardinières et divers mobiliers urbains pour le centre bourg
- Étude diagnostic sur le réseau des eaux pluviales de la commune

1 070 000 € / 29 %

TRAVAUX EAU DE PLUIE / ASSAINISSEMENT RUE JEAN LABASTIE

1 175 000 € / 32 %

VOIRIES ET RÉSEAUX

48 000 € / 1 %



PATRIMOINE COMMUNAL

- Remplacement des menuiseries au centre Larrendart
- Travaux Maison « La Poste » (copropriété)

79 000 € / 2 %



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Service Culture et Vie locale
- Services Administratif
- Service Communication

97 000 € / 3 %



ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT

- City stade
- Création d'une aire de jeu

1 050 000 € / 29 %



TECHNIQUE

- Construction d'un nouveau centre technique municipal

INVESTISSEMENTS 2016 POUR LES VOIRIES ET RÉSEAUX

700 000 € / 60 %
y compris participation
de la Communautés de Communes



CHEMIN DE LA MONTAGNE

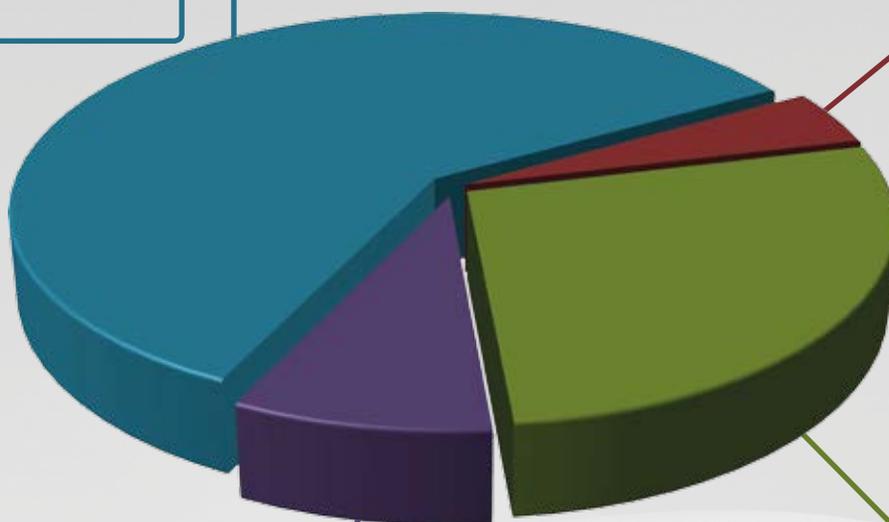
- Voirie et parking
- Assainissement
- Maîtrise d'ouvrage

53 000 € / 4 %



ÉTUDES ET ENTRETIEN

- Études diverses
- Chemin de Lahitton
- Chemin du Guit et chemin des Bambous
- Réparations diverses voiries



26 000 € / 1 %



ÉCLAIRAGES PUBLICS

- Chemin de l'Arriou
- Rue Lesbaches

100 000 € / 9 %



CHEMIN DE PIRON

- Assainissement
- Voirie

322 000 € / 27 %



CHEMIN DE SAINTE CLAIRE

- Assainissement
- Voirie et piste cyclable

La Phase 2 du Plan plage n'apparaît pas dans le budget 2016. Bien que son financement soit d'ores et déjà prévu, nous l'avons volontairement écartée car, au moment

du vote du budget, nous n'avions pas assez d'éléments chiffrés fiables. Le montant total des travaux pour cette tranche devrait être d'environ 1 000 000 € sub-

ventionné à 50 %. Pour rappel, la Phase 2 du Plan plage comprend principalement : le Poste de secours, les échoppes et sanitaires, ainsi que les différents réseaux. ■

LE CSO A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mercredi 27 janvier 2016, le CSO (Club Sportif Ondrais) a tenu son assemblée générale.

Chaque section, yoga, danse, zumba, kick boxing et judo, a fait le bilan de son activité. Toutes sont en progression numérique et les adhérents sont contents

de travailler dans la bonne ambiance et le respect de l'autre. C'est le message que chaque intervenant essaie de faire passer. De plus, après 40 ans de bons et loyaux services au sein du CSO Michel Dubourdieu voulait passer la main de la présidence mais reste quand même président

d'honneur. À l'unanimité Nicolas Rottier a été élu président du Club Sportif Ondrais, Maya Suberbie-Maupas ep Vallart est devenue secrétaire tandis que Charles Lamothe reste à la trésorerie. Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié. ■

« ENTRE DANSES » DE RETOUR LE 4 MAI



Rendez-vous incontournable des amatrices et amateurs de danses... Mais aussi de ceux qui hésitent encore à sauter le pas, « Entre danses » revient cette année pour vous faire découvrir et tester de nombreuses disciplines dansées, enseignées sur la commune. « Entre danses »

se tiendra le mercredi 4 mai à partir de 18h à la Salle Capranie. Ne manquez pas la manifestation !

L'évènement verra la participation de nombreuses associations locales : CSO, Dumba, Exprim, Les Bergers du Seignanx, Latin'O Limit, Rebel Dancers et

Root Spirit ; et est organisé par le service culture de la ville en association avec le service enfance.

Au programme de cette belle soirée sportive et conviviale ? De 18h à 20h, des ateliers d'initiation ouverts à tous, filles et garçons, et à tous âges. L'entrée est libre et tout un chacun pourra s'essayer aux différentes danses et disciplines sportives proposées : zumba, country, danses latines, échasses, etc. Après deux heures d'ateliers, ce sera au tour du service enfance de proposer une flash mob, puis de 20h15 à 22h les associations et certains adhérents proposeront un spectacle témoignant de l'étendue des pratiques sportives enseignées à Ondres. Après l'apprentissage... la détente ; après l'effort... le réconfort... Ainsi, à partir de 22h, une soirée festive animée par un DJ sera proposée, toujours à la Salle Capranie.

À noter qu'il sera possible de se restaurer sur place et qu'une buvette sera tenue par l'Association des parents d'élèves (APE-FCPE). ■

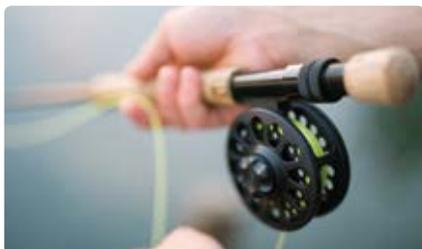
LE THÉÂTRE DU REBOND SE PRÉPARE À LA SEMAINE DU THÉÂTRE !

La troupe de théâtre ondraise, le « Théâtre du Rebond », est littéralement « en folie » et son équipe de plus en plus « toquée » (ce sont leurs propres mots !). Et pour cause, tous ses membres travaillent dur pour finir de monter le spectacle qui sera présenté le 14 juin prochain dans le cadre de la Semaine du théâtre, organisé par le service Culture de la Mairie d'Ondres. Ce spectacle est adapté de la pièce de théâtre « Toc Toc » de Laurent Baffie... Une pièce amusante avec un vocabulaire « un tantinet impertinent »... Ça promet ! Pensez à réserver vos places !

À noter que le Théâtre du Rebond est en répétitions, tous les mercredis de 15h à 19h, au sein de la salle annexe de Dous Maynadyes. ■



L'ASSOCIATION AAPPMA ORGANISE UN CONCOURS DE PÊCHE LE 5 MAI



Pêcheurs (et pêcheuses) aguerris(e)s ou bien pêcheurs en herbe, apprêtez-vous à venir « taquiner le poisson » ! En effet, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques « Les Pescadous des Lacs » organise le jeudi 5 mai prochain un concours de pêche au lac de la Tuilerie à Tarnos. Une belle occasion de venir montrer vos talents

de pêcheurs et pêcheuses ! À noter que l'inscription se fait sur place, à partir de 7h15 du matin pour les adultes et 9h15 pour les enfants. Les tarifs proposés sont de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants, et il faut avoir la carte de pêche 2016 en cours de validité. Les organisateurs proposent de la restauration sur place. ■

MIREILLE ET HENRI BOUREL ONT DÉJÀ PARCOURU PLUS DE 2000 KILOMÈTRES À VÉLO !

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai... Pourtant, ils nous impressionnent toujours autant par leur motivation, leur endurance et leur courage. Le 7 février dernier, deux Ondrais, Mireille et Henri Bourel, prenaient la route pour parcourir l'Amérique Centrale à vélo. Un périple de huit pays à traverser, pour quelque 6000 kilomètres à parcourir ! De quoi refroidir bon nombre d'entre nous, mais pas eux ! Leur parcours prévoit de traverser les paysages du Mexique, Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et du Panama. L'arrivée est prévue pour le 9 mai prochain, mais après avoir parcouru 2000 kilomètres (déjà un tiers !) cet infatigable couple -bénévole au sein du FEPO- a eu une petite pensée pour les Ondrais qu'ils connaissent. Ils nous ont fait parvenir, depuis le bord des Caraïbes, une photo d'eux deux après avoir traversé le Mexique et le Belize. Nous leur



souhaitons bon courage pour la suite ! Vous pouvez les suivre sur leur blog (vmlomireillehenri.wordpress.com) et sur le

Facebook de l'événement cycliste dans lequel s'inscrit leur périple ([facebook.com/MACVELO2016](https://www.facebook.com/MACVELO2016)). ■



US LARRENDART : BONS RÉSULTATS CHEZ LES JEUNES !

Les jeunes de l'US Larrendart ont fait briller les couleurs du club ! En effet, Lucas DaCunha est dernièrement devenu, à Dax, Champion des Landes Benjamin en mur à gauche balle vive (dernière étape avant la paleta gomme creuse). Les Pousins débutants, eux aussi, ont fait honneur

aux tonalités ondraises ramenant une place de finaliste et une de demi-finaliste lors du rassemblement des écoles de pelote à Hossegor. Avec le retour des beaux jours, place maintenant aux compétitions en extérieur, avec -espérons-le- quelques coupes pour garnir les étagères ! ■

UNE NOUVELLE SOIRÉE LE 23 AVRIL AVEC LATIN'O LIMIT



Toute l'année, l'association Latin'O Limit propose des soirées dédiées aux danses latines. Pour clore la saison 2015-2016 de ses soirées, et avant de reprendre après l'été, ladite association organise le samedi 23 avril un dernier événement dansant et festif : la soirée « Latin'O Soleil ». Comme les précédentes soirées, il s'agira d'une soirée de stages multi-danses avec plusieurs intervenants venant de trois écoles de danses des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Les stages seront, comme de coutume, suivis d'une soirée dansante (afin de mettre en pratique les pas appris durant les stages !) autour cette fois du thème du soleil ! De quoi augurer la saison estivale à venir ! Du côté des tarifs : un cours 10 € / deux cours 18 € / trois cours 25 €. La soirée, elle, est gratuite pour les stagiaires, sinon elle est proposée à 5 € pour les adhérents de l'association et à 7 € pour les personnes extérieures (le tarif comprend un cocktail sans alcool). ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT

Après son assemblée générale du 2 février et ses traditionnelles crêpes, ECLAT a attendu impatiemment le dimanche de Pâques (27 mars) pour proposer aux gourmands sa traditionnelle omelette au jambon, matinée animée par la banda des Chaouche padère et des Cantayres, une animation complétée par les danseurs, comme chaque dernier dimanche du mois. Et déjà les regards se tournent vers le 30 avril pour la soirée Cabaret de la Maïade. Une soirée cabaret où alterneront chanteurs, danseurs, musiciens et autres numéros inédits.

Comme d'habitude la plus grande place sera réservée aux locaux : Véronique de M'Nawa, Grand Petit Tom, Chaouche melody au chant, Peña taurine de Bayonne avec ses Sévillanes et joueurs de castagnettes, le Théâtre du rebond... et des surprises avec des associations ondraines...Autres dates réservées par ECLAT : la fête de la musique le 19 juin, la participation aux Fêtes de Ondres des Quilhayres (3 jours de concours de quilles) et du chœur d'hommes Eskay pour la messe... Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com ■



L'ACCA D'ONDRES ANNONCE SA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association dédiée à la chasse, l'ACCA d'Ondres, tiendra son assemblée générale le samedi 28 mai 2016, à 11h30 à la salle Dous Maynadyes. Figurent à l'ordre du jour : l'élection du tiers sortant, les dégâts des sangliers, la Maison de la nature, la modification du règlement intérieur et des questions diverses. Concernant les dégâts causés par les sangliers, une vingtaine de plaintes ont été déposées cette saison, pour des dégradations de pelouse. Il faut dire que le sanglier est très friand de vers de

terre. Ainsi, l'association conseille aux propriétaires de clôturer leurs parcelles. De plus, grâce à une chasse intensive (95 chasseurs en moyenne participent aux battues), la population est en diminution (28 sangliers abattus). Du côté des Temps d'Activités Périscolaires, auxquels l'ACCA participe pour la troisième année consécutive, c'est l'environnement, la connaissance et la reconnaissance des animaux que l'on peut rencontrer dans notre forêt qui est au programme, grâce à des animaux

en plastique de grandeur réelle prêtés par la FD des chasseurs des Landes, dont l'animateur Jean-Jacques Duru est administrateur. Enfin, notez que les permanences pour la remise des cartes et des assurances auront lieu à l'annexe de la salle Dous Maynadyes selon les créneaux suivants : jeudi 23 juin de 17h30 à 18h30, vendredi 19 août de 17h30 à 19h00, ainsi que vendredi 2 septembre de 17h30 à 19h00. Aucune carte ne sera délivrée en dehors de ces dates. ■



L'APE-FCPE ORGANISE « DANSES AUTOUR DU MONDE »

L'association des parents d'élèves d'Ondres organise une animation intitulée « Danses autour du monde » avec l'animatrice sportive et diététicienne diplômée Amélie Pozzobon (AP Fit Diet), le dimanche 17 avril, de 9h30 à 12h30, à la salle Capranie. Cette matinée a pour ambition de récolter des fonds reversés à l'association des parents d'élèves afin de participer aux projets des écoles de

la commune. Au programme ? De la zumba pour les enfants (zumba kids) et de la zumba pour les adultes (zumba-LIA-Piloxing) ! L'événement est proposé au tarif de 4 euros pour les enfants de 5 à 10 ans, et de 8 euros pour les adultes. Les inscriptions se font en amont : sur le site apeondres.fr ou par SMS au 07 85 95 14 77. Les paiements, quant à eux, se feront le jour même sur place. ■

FEPO : LE PLEIN D'ACTIVITÉS DANS TOUTES LES SECTIONS !



Depuis la parution du bulletin précédent le Foyer doit déplorer la disparition de trois de ses adhérents, Angèle Testemale, André Latour et Pascal Tari. Trois amis très chers des seniors dont le dévouement, la gentillesse, la bonne humeur et la fidélité resteront pour tous inoubliables. Leur absence crée un vide irremplaçable. Nos pensées les plus amicales vont aux familles.

Du côté des sections, en Anglais, les « élèves » continuent leur apprentissage. Avec une bienveillante autorité, Agnès Molitor, leur propose des activités variées adaptées à chacun des niveaux. Une occasion pour chacun de s'ouvrir sur le monde et les voyages, d'élargir ses connaissances mais aussi d'apporter au groupe ses propres expériences. Contacts : Annie Horgues 05 59 64 23 37 / 06 32 79 51 97 ou Daniel Peiffer 05 59 56 63 68. La section art floral, quant à elle, s'est lancée en ce début d'année plusieurs défis concoctés par Claire et Céline. Pour la Saint Valentin des

messieurs audacieux ont confectionné amoureusement le bouquet qu'ils ont pu fièrement offrir à leur Valentine. Quelques jours plus tard ce sont des enfants qui ont réalisé à leur tour un beau bouquet à offrir à leur grand-mère. La section, tennis de table, elle, compte des nouveaux adhérents parmi les jeunes et signale qu'un changement d'horaire a été institué pour le vendredi : désormais de 17 h à 19 h au lieu de 20 h. Quant aux vendredis des seniors, ils remportent toujours autant de succès puisque de nombreux seniors se retrouvent au Foyer Club « Yvonne Loiseau » pour partager un repas convivial. Toutes les occasions sont bonnes pour y faire la fête, « arroser » les anniversaires, chanter de nombreux répertoires avec le concours de Guy, Jean-Pierre, Jean, Henri, Roger, Jean-Claude ou même Bertrand et Claude... Chacun de ces repas souvent se prolonge par des jeux de société, de cartes... Colette signale qu'il existe encore de la place autour de la table, que ce soit pour se restaurer ou jouer aux cartes...

(Tél. 05 59 45 32 44). Le 10 février dernier à Usurbil, 80 seniors du Foyer ont également fêté le « cidre nouveau ». Enfin, côté yoga, la discipline se porte à merveille et les trente adhérents sont satisfaits des deux séances hebdomadaires ainsi que de la qualité des cours grâce à Maïtëxu et Jacky. Si vous avez des envies de voyages, notez que le premier est prévu en Camargue du 22 au 25 mai, le suivant en Écosse du 8 au 15 septembre. Et il reste encore des places ! Renseignements au foyer Yvonne Loiseau, sur foyer-ondres.fr, et auprès de Nelly au 05 59 45 26 45 ou au 06 29 57 35 21. À noter aussi : le Groupe de Recherche sur l'Histoire Locale d'Ondres informe les personnes fêues d'« histoires », petites ou grandes, qui ont émaillé notre commune, que leur dernier bulletin est en vente au Foyer. De plus, une sortie d'un jour au Courant d'Huchet à Léon est prévue pour le mercredi 8 juin (balade en galupe, déjeuner en ferme-auberge...). Renseignements et inscriptions au foyer Y. Loiseau. ■

Ondres perd à nouveau un de ses jeunes

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL SE JOIGNENT À LA DOULEUR DES FAMILLES

En ce début d'année 2016, la route aura été particulièrement meurtrière pour la jeunesse ondraise. Un premier accident de voiture, survenu le 6 janvier sur la commune de Tarnos, faisait perdre la vie à Jean-Baptiste Branca, 18 ans. Une tragique disparition et une peine immense auxquelles le Maire s'était associé à l'occasion de son discours de début d'année.

Lundi 28 mars, c'était sur la piste cyclable longeant le chemin de Pip, à Ondres, que se produisait à nouveau un terrible accident. Celui-ci emportait Alexis Bettazzi, tout juste 15 ans. Un enfant d'Ondres, aussi.

Des vies brisées par la route... Parfois le sort s'abat sur des jeunes en plein devenir, anéantissant par là même des familles entières, des groupes d'amis.

À 15 et 18 ans, on a la vie devant soi et des rêves plein la tête. À 15 et 18 ans, on ne devrait pas perdre la vie.

Dans ces tristes circonstances, avec toute la pudeur que nous pouvons avoir face à ce chagrin et ce vide immense vécus par les proches ; le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal adressent leurs sincères condoléances aux deux familles ondraises endeuillées par la perte de leur enfant. ■

RÉFLEXIONS EN COURS AU CONSEIL DES SAGES



Après avoir rendu leur avis sur la localisation de la future bibliothèque, nos sages travaillent aujourd'hui sur plusieurs thématiques : les déplacements doux, la citoyenneté, l'aménagement des espaces public du futur éco-quartier des Trois Fontaines, le futur réaménagement de l'îlot école-mairie.

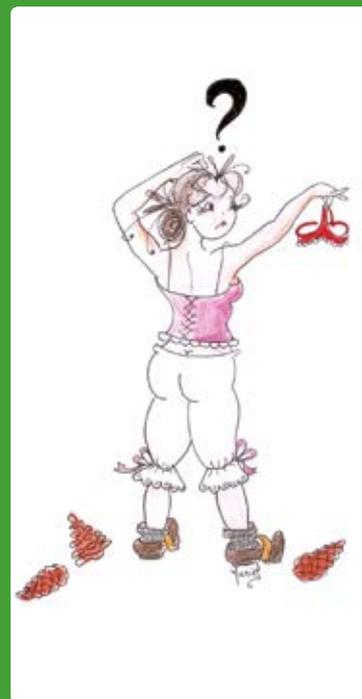
Ainsi différentes commissions ont été

créées pour pouvoir mener ces multiples réflexions. Le Conseil des sages travaille aussi à la mise en place d'un jumelage avec le village d'Ostana (Haute vallée du Pô - Italie) où l'on parle encore un occitan très proche du gascon pratiqué dans notre région.

De beaux projets en perspective pour des sages plus actifs que jamais... ■

La pinhèra de la Laguibe

La Pinhèra de la Laguibe est une femme « bien dans ses sabots » ! Outre être une dame coquette, elle est aussi bien dans sa vie et dans sa ville. À l'image des jeunes de la génération dites « Y », elle est connectée et toujours -bien entendu- au fait de l'actualité de la commune. C'est donc en toute logique qu'elle n'a pas loupé une miette de « Regards de femmes ». Elle y a, notamment, apprécié l'exposition « Sous les jupes des filles » qui retraçait l'évolution du sous-vêtement féminin. Si l'arrêt du port du corset est résolument une avancée pour le bien-être (et la santé) de la femme... Que penser exactement de l'invention de certaines formes de lingerie...



RETOUR SUR LA TENUE DE « REGARDS DE FEMMES »



« Regards de femmes » 2016, initié sous le thème « Sans dessous-dessus » s'est achevé à Ondres dimanche 13 mars après six jours intenses où les femmes ont été célébrées comme il se doit. Tout a débuté mardi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, par le vernissage de l'exposition « Sous les jupes des filles » qui a attiré quelque 80 personnes curieuses d'en apprendre davantage sur l'histoire du sous-vêtement féminin si représentative de l'évolution de la place de la femme dans la société. Une exposition qui a été largement visitée et plébiscitée, tout au long de la semaine, par le public ondras mais aussi par des personnes venues des alentours. Ce mardi, la soirée s'est achevée par la projection du film « Coco avant Chanel », un long-métrage en forme d'ode à une femme au parcours empreint de passion et de courage. C'est, justement, aux femmes aux parcours atypiques que s'est intéressée la soirée du jeudi 10 mars, avec la projection d'un film sur des femmes d'Ondres ayant des métiers masculins. Un film qui introduisait la conférence, captivante,

d'Évelyne Barthou, sociologue spécialisée sur la question du genre, notamment dans le monde du travail. La conférence a ensuite laissé place à une séance de débat et questions-réponses qui bousculaient ou confortaient les nombreux clichés sur le sujet, témoignage -s'il fallait encore le prouver- que la thématique déchaîne les passions. Le dernier rendez-vous, assurément le grand temps fort de cette semaine aux côtés de l'exposition, était la représentation de « L'amour en toutes lettres », vendredi 11 au soir, par la Cie l'Échappée belle. La pièce a attiré quelque 100 personnes qui ont aussi honoré l'apéro-tapas mis en place par le Foyer d'Éducation Populaire. Un spectacle admirablement bien interprété qui a captivé le public dès les premières minutes. Créée à partir de véritables lettres adressées à l'Abbé Viollet, cette pièce de théâtre constituait un plongeon dans les tourments de ces fervents catholiques face au devoir conjugal et à l'intimité de couple. Des femmes et hommes, si loin et si proches, qui font écho au chemin parcouru par et pour les femmes, et à celui restant encore à parcourir... ■



DE NOUVELLES ACQUISITIONS À DÉCOUVRIR À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ROMANS

La disparue de Saint Sauveur, Gilbert Bordes

Le débarquement des plages normandes, A. Kemp

La femme qui avait perdu son âme, Bob Shacochis

M le mari, Marcella Lacub

L'horizon à l'envers, Marc Lévy

Souvenir de l'amour, Chrysis, Jim Fergus

La ballade des lucioles, J. A. Redmerski



Eux c'est nous, Daniel Pennac - Serge Bloch

En attendant Bojangles, Olivier Bourdeaut

Le mariage de plaisir, Tahar Ben Jelloun

Les chagrins ont la vie dure, Catherine LABORDE

ROMANS POLICIERS

N'oublie pas (T 3), Michèle GAGNON

Promesse, Olsen

L'effet papillon, Olsen

BANDES DESSINÉES ADULTES

La Présidente, François Durpaire,

BANDES DESSINÉES ENFANTS

Titeuf en adolescence, Zep

Astérix : le papyrus de César, Goscinny

Les sisters : à la mode de chez nous, C. Cazenove

Un air de famille, C. Cazenove

Tous super-héros, Lilian Thuram



DOCUMENTAIRES

Qu'est ce qui nous unit ?, Roger Pol Droit

La puissance de la joie, Frédéric Lenoir

Prenez le temps d'e-penser, Bruce Benamran

Murmures à la jeunesse, Christine Taubira

Martial Demarcq, muletier des Landes de Gascogne, Guy CAUNEGRE

LO GASCON EN PARTATGE

Lo pòt de crampa



Abans-diser : *Uèi, que'vs vau tirar deu desbromb un vielh poemiòt deu Capbre-tonés Jan deu Gof, titolat « Lo pòt de crampa ». Qu'estó escrivut de cap a 1920.*

La Nineta de Pishatau,
Un dimars, velha de Nadau,
Au marcat deu Mont qu'èra annada
Per crompar carn, sucre, café,
E cròc, enfin çò que calè
Entà plan hestar la jornada.

Lo tistèth plen passat au braç,
Que se'n tornava au petit pas,
Quan, tot d'un còp, que ved vaishèra,
Pishèrs, topins, com per asard,

A la muisha deu gran bazard.
- Tè ! Ce's ditz, desbrombat se m'èra...

Mes qu'èi aquí lo men ahar !
E autanlèu, viste d'entrar
Au magazin tà mèlher véder,
Tocar, causir l'utís revat.
Mes qu'a bèth har, ne'n tròba nat,
E qu'arnèga, com podetz créder.

Lavetz, un comís empesat
Que ditz : « Vielhòta, que cercatz ? »
- Gojat, un tèr tà... l'escurada.
- Devath lo nas e'n mancatz donc ?
- Bah ! Tròp petits per jo que son !
Que'm cau un pòt de tres pishadas ! ■

LEXIC

ahar (aha) : affaire.
anar (ana) : aller.
arnegar (arneuga) : jurer, dire des gros mots (« arneguets »).
autanlèu (aoutalèou) : aussitôt.
basard (basard) : bazar (magasin où l'on vendait de tout).
bèth (bèt) : beau.
braç (bras) : bras.
caler (caleu) : falloir.
carn (carn) : viande.
causir (caousi) : choisir.
cercar (ceurca) : chercher.
comís (coumis) : commis, employé.
créder (creude) : croire.
cròc (croc) : « canard », bout de sucre trempé dans l'eau-de-vie.
crompar (croumpa) : acheter.
desbrombar (deusbroumba) : oublier.

devath (deubat) : sous.
dimarç (dimars) : mardi.
empesat (eumpesat) : empesé.
escurada (euscurade) : obscurité, nuit.
gojat (gouyat) : jeune-homme.
har (ha) : faire.
hestar (hèsta) : fêter.
jo (you) : moi.
jornada (yournade) : journée.
lavetz (labeuts) : alors.
mançar (manca) : manquer.
marcat (marcat) : marché.
mèlher (meuille) : mieux.
muisha (muche) : devanture, vitrine.
Nadau (Nadaou) : Noël.
nas (nas) : nez.
nat (nat) : aucun.
Nineta de Pishatau (Ninette de Pichataou) : Nom d'emprunt de l'héroïne de l'histoire. Mot à mot cela se traduirait par « La petite

Nine de Pisse comme ça »
pishada (pichade) : giclée.
pishèr (pichè) : pichet.
plen (pleuy) : plein, rempli.
poder (poudeu) : pouvoir.
quan (quén) : quand.
revat (reubat) : rêvé [on dirait aujourd'hui « saunejat »].
se'n tornar (s'eun tourna) : revenir.
tès (tès) : poterie.
tistèth (tistèt) : panier [à Ondres, on disait plutôt « pairòu » ou « sistèth », à rapprocher du Basque « chistera »].
tocar (touca) : toucher.
topin (toupin) : pot.
tres (treus) : trois.
trobar (trouba) : trouver.
utís (utis) : outil [on dit parfois « apèr » ou « amanèita »].
vaishèra (bachère) : vaisselle.
véder (beude) : voir.
velha (beuille) : veille.

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

LITTÉRATURE EN FAMILLE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Les enfants et la cellule familiale sont à l'honneur durant cette fin de premier semestre 2016 avec deux animations autour de la littérature au sein de la bibliothèque municipale d'Ondres !

Tout d'abord, rendez-vous est donné le samedi 21 mai de 10h30 à 11h30 pour un moment en famille avec « Un conte sous un arbre », lecture d'un conte pour les enfants à partir de trois

ans dans le cadre de la Semaine de la nature. Puis, le mardi 21 juin, la bibliothèque fêtera la musique, toujours en famille, avec la présentation d'un conte musical à partir de 17h30 ! ■

CONCOURS PHOTO DE LA SEMAINE DE LA NATURE : À VOS CLICHÉS !



Dans le cadre de la Semaine de la nature qui se tiendra du 18 au 22 mai prochain, la bibliothèque municipale organise un concours photo gratuit et tout public (à l'exception des professionnels de la photo) sur la thématique « les animaux dans la nature ». Chaque candidat peut envoyer une photo (une seule photo acceptée par candidat) sous forme de fichier numérique JPEG, avec une résolution minimale de 72 dpi et une taille minimale de 500 x 500 pixels et ce par email à l'adresse bibliotheque@ondres.fr. Ce mail devra préciser comme objet « concours photo » et le message comporter le nom et le prénom du photo-

graphe. Les clichés sont à envoyer avant le samedi 7 mai à midi. Les photographies seront tirées au format A4 et exposées dans la bibliothèque dès le mardi 16 mai et ainsi visibles aux horaires d'ouverture. Le public est appelé à voter sur les critères du respect du thème, de l'esprit créatif et de l'originalité. Pour ce faire, une urne sera disponible en bibliothèque. Les résultats du vote seront annoncés vendredi 20 mai à la bibliothèque à 18h00. La remise de prix se déroulera le samedi 21 mai à 18h00 autour d'un apéritif et le gagnant remportera un prix. Renseignements au 05 59 45 23 59 du mardi au samedi matin. ■

AVRIL

Vendredi 08

Faites de la création
et reprise d'entreprise
Salle Capranie // Chambre des métiers et de l'artisanat

Samedi 09

Loto
Salle Capranie 19h // ASO

Lundi 18 et Mardi 19

Stage théâtre enfants
Salle Capranie // FEPO

Samedi 23 et Dimanche 24

Stage de danses latines
Salle Capranie // Latin'o limit

Samedi 30

Soirée Cabaret
Salle Capranie 19h // Eclat

MAI

Mercredi 04

Entre danses
Salle Capranie 18h // Service Culture

Mardi 17 au Dimanche 22

Semaine de la nature
Voir le programme // Service Culture

Vendredi 20

Festi'Mai
Salle Capranie 20h30 // Communauté de Communes

Samedi 28

Congrès départemental des pompiers
Fronton 14h // Pompiers

JUIN

Samedi 04

Soirée gala de boxe
Complexe Larrendart // SICSBT

Vendredi 10

Fête du Centre de loisirs
Centre de loisirs // Service Enfance

Samedi 11 et Dimanche 12

Spectacle de danse
Salle Capranie // CSO

Mardi 14 au Jeudi 16

Le théâtre dans tous ses états
Salle Capranie (voir programme) // Service Culture

Samedi 18

Fête des écoles
Complexe Larrendart et Salle Capranie 14h // Écoles

Vendredi 24 au Lundi 27

Fêtes d'Ondres
Place publique (voir programme) // Ville

UNE KYRIELLE D'ANIMATIONS POUR LA SEMAINE DE LA NATURE



La Semaine de la nature, c'est pour bientôt ! Initiée cette année sous le thème « Passionnés par nature », la Semaine de la nature se tiendra à Ondres du 17 au 22 mai. Pour célébrer comme il se

doit celle qui nous permet de respirer et de vivre dans un cadre agréable, la commune a programmé toute une kyrielle d'animations. Vous aurez rendez-vous à la bibliothèque municipale avec l'exposition photographique des clichés capturés par les participants au concours (cf. article page 23), mais aussi avec des poèmes -fruit du travail avec les élèves de l'école élémentaire- qui seront accrochés dans la ville. Figurent aussi au programme la projection du film « Comme un poisson dans l'eau » à Capranie, ainsi qu'une bourse aux plantes durant laquelle des végétaux pourront être échangés et où seront également mis en vente des bons contre une participation libre. Ces dons serviront aux

plantations de la dune à l'automne 2016. Le jeudi 19 mai, à partir de 9h30 (départ du stade), c'est avec une randonnée florale initiée par le CPIE et le FEPO que vous avez rendez-vous. Des lectures de contes (jeudi 19 mai au matin) sont également prévues ainsi que, grand temps fort de cette Semaine de la nature, un parcours de géocaching présenté au public le samedi 21 mai à partir de 14h. Pensé pour être pérenne, il constitue une occasion ludique et sportive de découvrir autrement notre forêt ! Enfin, la manifestation se clôturera par un nettoyage de la plage et quelques autres surprises qui célébreront la nature ! Plus d'informations seront bientôt disponibles sur le site internet de la ville. ■

SEMAINE DU THÉÂTRE : TROIS PIÈCES AU PROGRAMME !

Comme de coutume chaque année, Ondres organise sa Semaine du théâtre ! Une Semaine qui ravit les amateurs du 6^e art ! Cette année, l'événement se tiendra du 14 au 16 juin sur les planches de la salle Capranie. Chaque soir, rendez-vous est donné avec un spectacle de théâtre. Il y aura, en ouverture le mardi 14 juin à 20h30, la pièce réadaptée d'un spectacle de Laurent Baffie et interprétée par la compagnie Ondraise du Théâtre du rebond. Un texte un tantinet impertinent qui ravira, c'est certain, le public ! Le lendemain et le surlendemain, c'est avec les élèves

comédiens des ateliers théâtre du FEPO que vous avez rendez-vous ! Le mercredi 15 juin à 19h d'abord, avec la pièce interprétée par l'atelier enfants. Intitulée « La Terre qui ne voulait plus tourner », le spectacle possède quelques accents écologiques et traite de notre planète Terre qui en a assez des hommes qui la mutilent. Elle s'arrête alors de tourner, malgré la lune, le soleil et Mars qui tentent de la résonner. Seul un jeune garçon y parviendra en convainquant les humains d'arrêter le massacre de leur « maison ». Du côté de l'atelier théâtral des adultes du FEPO, leur spectacle

sera donné le jeudi 16 juin à 20h30. Ils joueront la pièce « Un peu de respect, j'suis ta mère ! », l'histoire d'une famille argentine de classe moyenne où la narratrice est une femme au foyer de 52 ans qui vit entourée d'un mari au chômage, d'un beau-père drogué et de trois enfants en pleine crise d'adolescence. Pour ne pas devenir folle, elle a décidé de créer son blog, afin de partager sa vie de dingue avec des milliers d'internautes ! Des pièces drôles, tristes... engagées et actuelles... résolument humaines et humanistes ! À ne pas manquer ! ■

RENDEZ-VOUS

Un Congrès des pompiers le 28 mai

Pour la première fois, le samedi 28 mai, Ondres accueille le Congrès départemental des pompiers. À midi, au fronton de la ville, se tiendront des discours officiels puis à partir de 14h des stands reliés à l'univers des pompiers seront ouverts au public. Une buvette sera mise à disposition et vous pourrez voir de près quelques véhicules de pompiers. Avis à celles et ceux que ce beau métier inspire !

La boxe en gala début juin

Le samedi 4 juin prochain, à 20h, Ondres accueillera au sein du Complexe sportif Larrendart un Gala de boxe. Au programme ? Six combats dont certains avec des professionnels de la pratique. Une belle soirée sportive, rare dans le secteur, qui sera une occasion pour les amateurs de venir admirer des professionnels, et pour les curieux de découvrir la discipline !

Les LEJ en concert à Ondres !

Voilà un concert qui risque de faire grand bruit tellement le succès de ces trois jeunes artistes a été fulgurant en 2015 ! Les LEJ (Elijay) seront en concert à Ondres, salle Capranie, le jeudi 10 novembre prochain à 20h30. Les places sont d'ores et déjà mises en vente, à l'Office de tourisme du Seignanx au tarif de 25 € par personne, ainsi que Ticketnet et France billet à 27 €. Une buvette sera prévue sur place le jour du concert. ■



© Johann Jaffres

TRAVAUX SUR L'A63 : RESTRICTIONS DE CIRCULATION AU PÉAGE D'ONDRES

Jusqu'au 23 décembre 2016 des restrictions de circulation sont prises sur l'A63 au niveau de la gare de péage d'Ondres. Ces restrictions permettront de procéder aux travaux nécessaires à l'extension de ladite gare en lien avec

l'aménagement à 2x3 voies de l'A63 entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne. L'ensemble de ce chantier est réalisé par et sous contrôle de la Société des Autoroutes du Sud de la France dans le cadre du plan de modernisation des gares de péage. ■

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE : UNE DERNIÈRE DATE POUR LES RETARDATAIRES

Avis aux personnes n'ayant pu se déplacer lors des précédents créneaux : une distribution complémentaire de sacs poubelle est prévue aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, le

mercredi 13 avril 2016 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

UN NOUVEL OSTÉOPATHE INSTALLÉ À ONDRES



Ondres vient de se doter en fin d'année 2015 d'un nouvel ostéopathe. Bienvenue à Monsieur Pierre de Laforce et à sa compagne Marie, habitants de la commune, qui officient tous deux en qualité d'ostéopathes. Ils consultent à domicile sur la commune et les environs, et dispensent également leurs soins au sein de leur cabinet bayonnais. Leurs spécialités ? Les handicaps moteurs et mentaux, les femmes enceintes et nourrissons ainsi que les sportifs. Plus d'informations sur www.osteo-bayonne.com. ■

INFO CONSO



ACHETER SUR INTERNET

Le e-commerce présente de nombreux avantages mais peut parfois cacher certains pièges.

Ci-dessous quelques informations pratiques de base, à connaître absolument :

- La vente ou la prestation doit s'effectuer entre un professionnel et un particulier (consommateur).

- Le contrat doit être conclu à distance et par voie électronique.

- Il y a des informations à exiger d'un vendeur avant l'achat : elles doivent comporter l'identité du professionnel, les caractéristiques essentielles des produits ou services proposés, le prix en euros toutes taxes et redevances comprises et le montant des frais de livraison s'ils ne sont pas gratuits, une information sur les garanties et des informations sur le contenu du contrat (validité de l'offre, durée, date limite et conditions de résiliation...).

- Validation de la commande : votre accord est matérialisé par deux « clics » successifs : le premier sert à valider la commande, le deuxième sert à confirmer définitivement la commande. Une fois votre commande validée, le vendeur doit en accuser réception, sans délai injustifié et par voie électronique.

- Paiement : il peut avoir lieu à la commande, à l'expédition ou à la livraison. En cas de paiement par carte bancaire à la commande assurez-vous que l'adresse URL de la page web est sécurisée (dans la barre d'adresse après http doivent apparaître un « s » et un petit cadenas).

Avec de telles dispositions, acheter sur internet semble sûr, toutefois, de nombreux problèmes peuvent se poser ensuite : puis-je changer d'avis et retourner ma commande, délai de rétractation, retour du produit, produit commandé non disponible, problèmes de livraison, produit acheté défectueux ou non conforme, litige...

Nous ne pouvons les aborder dans cette info « conso » et tenons à votre disposition à notre permanence d'Ondres un dossier complet et très détaillé qui pourra répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à venir le consulter ou à solliciter notre aide.

Permanences de la CSF le lundi de 16 h 30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

Contact : 05 59 45 25 92

INVITATION AU REPAS DES ANCIENS

Samedi 25 juin 2016 à 12 h 00, à la salle Capranie

Ce repas s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans demeurant à Ondres. C'est un grand moment convivial, qui fait partie

intégrante des fêtes du village. Si vous désirez y participer, vous êtes invité à renvoyer le coupon ci-dessous à la Mairie d'Ondres

avant le 13 juin prochain inclus. Si vous avez des difficultés de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrions venir vous chercher. ■

M. / Mme :

Adresse : Téléphone :

Nombre de personnes participant au repas : Faut-il venir vous chercher ? : Oui Non

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

DE L'ÉCHANGEUR AUX ALLÉES SHOPPING



Le 22 février 2016 restera sans doute comme une date majeure de l'histoire du Seignanx en général, d'Ondres en particulier. Elle aura vu la signature de l'acte de vente des terrains nécessaires au projet des Allées Shopping, entre le Syndicat mixte et la société SODEC. Le paraphe apposé par Éric Guilloteau concluait une très longue histoire.

Il n'appartient à cette page ni de dire l'enthousiasme, ni de coucher les réserves ; il lui revient simplement de rappeler la chronologie et de remonter à un contexte plus large.

C'est Pierrette Fontenas, alors Présidente de la Communauté de Communes qui, en 2002, faisait part d'un contact avec un opérateur commercial et de la possibilité de s'associer avec le Conseil Général en un Syndicat mixte (70 % pour le Conseil Général, 30 % pour la Communauté de Communes).

Henri Emmanuelli devint donc Président de ce syndicat. S'ouvrit alors une longue période d'atermoiements, habituels pour tous les grands projets. Cela n'empêchait pas le dossier de se construire, d'avancer, à petits pas certes, mais sûrement. Sous l'égide de Jean-Marc Larre, nouveau Président de la Communauté de Communes, Bernard Corrihons menait les négociations avec les propriétaires pour l'acquisition du foncier ; sa connaissance de la commune facilitait bien sûr les contacts et la bonne résolution des négociations. Pendant ce temps, avec autant de persévérance que de sens du dialogue, Lionel Causse, alors Conseiller Général, faisait progresser le dossier

auprès de Monsieur Mattar, PDG de la SODEC.

Et en 2015, permis de construire instruit, recours purgé, la phase d'étude touchait à sa fin, les problèmes et autres chausse-trappes devenant dès lors péripéties, jusqu'à la signature. La fin de la réalisation des Allées Shopping est inscrite pour 2018. Quinze ans après les premiers contacts... un temps habituel pour de grands projets.

Un temps finalement bien court pour Ondres qui avait donné le top départ... en 1977. Au démarrage, un constat, celui du changement naissant de la commune rurale devenant urbaine puis une volonté, celle du développement économique et enfin une opportunité, un échangeur sur l'autoroute. C'est donc en 1979 que pouvait s'inscrire l'acteur fondateur. Trois options pour l'emplacement de l'échangeur étaient proposées, l'une à Tarnos,

les deux autres à Ondres. L'une d'elles « dévorait » le quartier et empêchait toute possibilité de développement. Avec la pugnacité qu'on lui connaissait, Francis Lartigau réussissait à imposer l'emplacement actuel, au grand bénéfice des habitants des quartiers du Biarn et de Saros qui, avec nous, sauront souligner le rôle majeur d'un habitant d'Ondres qui souhaite garder la discrétion. Opération de persuasion réussie, la voie était ouverte au développement économique dans ce secteur. Le Plan d'Occupation des Sols bénéficiait, bien sûr, du classement adéquat puis, d'aléas en aléas, subissait quelques modifications.

Puis vint 2001... Le Conseil Communautaire prenait la compétence « développement économique ». L'objectif restait le même, l'ambition bien plus vaste. Il ne restait plus à la commune que de redonner à la zone son classement initial. La voie était ouverte et les investisseurs n'allaient pas manquer de repérer l'espace.

Aujourd'hui, on est bien sûr bien loin du projet initial, mais l'objectif reste inchangé : « le développement économique ». Voilà donc, résumés en quelques lignes, quarante ans de notre histoire locale, avec à l'honneur les élus qui en ont été les figures de proue et auxquels il serait injuste et réducteur de ne pas associer leurs équipes.

Quarante ans, un long chapitre arrive à son terme, un autre s'ouvre tout aussitôt...le rond-point de Labranère ne pouvant plus cacher sa part prémonitoire. Bon vent à celles et ceux qui auront à en écrire les plus belles pages. Il se trouvera bien quelqu'un, dans quelques années, pour écrire l'histoire... ■

Pierre JOANTÉGUY

